

---

**Présidence : Portugal**

**395ème SEANCE PLENIERE DU CONSEIL**

1. Date : Jeudi 23 mai 2002

Ouverture : 11 h 15  
Suspension : 13 heures  
Reprise : 15 h 25  
Clôture : 17 h 45

2. Présidence : M. J. de Lima Pimentel  
M. C. Pais

3. Sujets examinés - Déclarations - Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : CENTRE DE L'OSCE A ACHKHABAD

Chef du Centre de l'OSCE à Achkhabad (PC.FR/18/02 Restr.), Espagne-Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la Roumanie, de la Slovaquie, de la Slovénie et de la République tchèque) (PC.DEL/369/02), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/391/02), Suisse, Fédération de Russie, Canada, Norvège, Turkménistan (PC.DEL/372/02), Présidence

Point 2 de l'ordre du jour : REPRESENTANT DE L'OSCE POUR LA LIBERTE DES MEDIAS

Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias (FOM.GAL/8/02/Rev.1 Restr.), Espagne-Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la Roumanie, de la Slovaquie, de la Slovénie et de la République tchèque) (PC.DEL/371/02), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/388/02), Canada, Suisse, Fédération de Russie, Yougoslavie, Norvège, Turkménistan, Présidence

Point 3 de l'ordre du jour : REPRESENTANT DE L'OSCE AUPRES DE LA  
COMMISSION ESTONIENNE SUR LES  
MILITAIRES A LA RETRAITE

Représentant de l'OSCE auprès de la Commission estonienne sur les militaires à la retraite, Espagne-Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la Roumanie, de la Slovaquie, de la Slovénie, de la République tchèque et de la Turquie) (PC.DEL/373/02), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/390/02), Fédération de Russie, Estonie, Présidence

Point 4 de l'ordre du jour : DECISION SUR LES MODALITES DES REUNIONS  
DE L'OSCE SUR LA MISE EN OEUVRE DES  
ENGAGEMENTS CONCERNANT LA DIMENSION  
HUMAINE

Présidence

**Décision** : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 476 (PC.DEC/476) sur les modalités des réunions de l'OSCE sur la mise en oeuvre des engagements concernant la dimension humaine ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Etats-Unis d'Amérique (déclaration interprétative, voir pièce complémentaire à la décision), Norvège, Présidence

Point 5 de l'ordre du jour : DECISION SUR LES THEMES POUR LA  
DEUXIEME PARTIE DE LA REUNION SUR LA  
MISE EN OEUVRE DES ENGAGEMENTS  
CONCERNANT LA DIMENSION HUMAINE

Présidence

**Décision** : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 477 (PC.DEC/477) sur les thèmes pour la deuxième partie de la Réunion sur la mise en oeuvre des engagements concernant la dimension humaine ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 6 de l'ordre du jour : DECISION SUR LE RENFORCEMENT DES  
RESSOURCES NECESSAIRES POUR FAIRE FACE  
AUX DEFIS POUR LA SECURITE

Présidence

**Décision** : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 478 (PC.DEC/478) sur le renforcement des ressources nécessaires pour faire face aux défis pour la sécurité ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 7 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Situation en Asie centrale* : Conseiller spécial du Président en exercice pour l'Asie centrale (CIO.GAL/35/02), Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme, Kirghizistan, Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/389/02), Canada, Espagne-Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la Roumanie, de la Slovaquie, de la Slovénie, de la République tchèque et de la Turquie) (PC.DEL/377/02), Fédération de Russie, Ouzbékistan
- b) *Cinquième réunion trilatérale au sommet des présidents de Bulgarie, de Roumanie et de Turquie, tenue à Cesme (Turquie), les 14 et 15 mai 2002* : Turquie (également au nom de la Bulgarie et de la Roumanie) (PC.DEL/375/02)
- c) *Première rencontre trilatérale entre l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Turquie, à Reykjavik, le 15 mai 2002* : Turquie (PC.DEL/378/02)
- d) *Situation en Biélorussie* : Présidence, Biélorussie, Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/387/02), Espagne-Union européenne (PC.DEL/379/02), Canada, Pologne, Fédération de Russie, Norvège, Lituanie
- e) *Réunion des directeurs politiques du Processus de coopération en Europe du Sud-Est, tenue à Belgrade le 16 mai 2002* : Yougoslavie (PC.DEL/383/02)
- f) *Situation au Kosovo* : Espagne-Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la Roumanie, de la Slovaquie, de la Slovénie, de la République tchèque et de la Turquie) (PC.DEL/382/02), Etats-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Norvège, Fédération de Russie, Canada, Yougoslavie, Présidence
- g) *Abolition de la peine de mort* : Espagne-Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la Roumanie, de la Slovaquie, de la Slovénie, de la République tchèque et de la Turquie) (PC.DEL/380/02), Norvège, Suisse, Etats-Unis d'Amérique
- h) *Appel adressé au Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme pour qu'il observe les élections générales en Bosnie-Herzégovine, le 5 octobre 2002* : Bosnie-Herzégovine (PC.DEL/385/02), Présidence
- i) *Réunion de médiateurs sur le règlement de la situation en Transnistrie (Moldavie) tenue à Varsovie les 20 et 21 mai 2002* : Présidence
- j) *Coopération entre le Tadjikistan et la Mission de l'OSCE au Tadjikistan* : Présidence

Point 8 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITES DE LA  
PRESIDENCE EN EXERCICE

Aucune déclaration

Point 9 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

Aucune déclaration

Point 10 de l'ordre du jour : INFORMATIONS SUR LES ACTIVITES DE L'OSCE  
SUR LE TERRAIN

Aucune déclaration

Point 11 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

a) *Décision sur la réaffectation de ressources pour la dixième Réunion du Forum économique de l'OSCE*

Le Président a annoncé que la Décision sur la réaffectation de ressources pour la dixième Réunion du Forum économique de l'OSCE, qui était soumise à une procédure d'approbation tacite, n'a fait l'objet d'aucune objection (voir la Décision PC.DEC/474 dont le texte est joint en annexe au présent journal).

b) *Décision sur le lieu de la prochaine réunion du Conseil ministériel*

Le Président a annoncé que la Décision sur le lieu de la prochaine réunion du Conseil ministériel, qui était soumise à une procédure d'approbation tacite, n'a fait l'objet d'aucune objection (voir la Décision PC.DEC/475 dont le texte est joint en annexe au présent journal).

c) *Orientations générales de la politique étrangère de l'Allemagne en ce qui concerne l'Asie centrale : Allemagne*

d) *Questions d'organisation concernant la dixième Réunion du Forum économique de l'OSCE : République tchèque*

4. Prochaine séance :

Jeudi 6 juin 2002 à 10 heures, Neuer Saal